

# LE PUBLICISTE.

TRIDI 13 Floréal, an VIII.



*Décret du roi d'Espagne après la nouvelle de la réception de l'élection du nouveau pape. — Arrivée du prince héréditaire d'Orange à Berlin. — Bruit d'un traité conclu entre l'empereur & le roi de Sardaigne. — Détails des opérations de l'armée française en Helvétie. — Discours du premier consul aux juges des tribunaux. — Nouvelles diverses.*

## ESPAGNE.

*De Madrid, le 16 mars (26 germinal).*

Voici le décret de S. M. C., émané après la réception de la nouvelle de l'élection du pape Pie VI.

« Ayant reçu la nouvelle si désirée par mon cœur, que la divine providence a bien voulu déclarer son éternelle volonté, en choisissant pour souverain pontife le cardinal Grégoire-Barnabé Chiaromonte, lequel a pris le nom de Pie VII, je ne veux pas différer cette consolation à mes amis sujets, & en conséquence, j'ordonne qu'en action de grâces on chante le *Te Deum* dans toutes les églises de mes domaines, & que dès demain il y ait trois jours d'illumination, la cour s'habillant de gala, pour manifester la joie et l'allégresse que tout bon catholique en doit ressentir.

» De plus, j'ai nommé un ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire auprès du Saint-Père, pour qu'en même tems qu'il le félicitera, en lui présentant le témoignage de ma satisfaction, il traite avec sa sainteté les grands objets qui exigent dans ces circonstances une sérieuse & profonde méditation, pour assurer la bonne harmonie & le concert qui doivent régner entre les deux cours; & en attendant, conformément à ce que j'ai ordonné par mon décret du 5 septembre de l'année dernière, lorsque j'ai su le décès du dernier pape, notre Saint-Père Pie VI, je veux que l'ordre & le régime des affaires ecclésiastiques soient remis sur le même pied où ils se trouvoient avant ladite mort.

» Vous l'aurez pour entendu, & mon conseil et chambre de Castille, expédieront les ordres et décrets convenables pour leur accomplissement».

Aranjuez, 29 mars, 1800.

*Signé de la main royale de sa majesté.*

Le ministre nommé par le roi, près du pape, est M. Labrador, qui a résidé près de Pie VI, en France, jusqu'à la mort de ce pontife, & qui est encore actuellement à Paris.

## PRUSSE.

*De Berlin, le 19 avril (29 germinal).*

Le roi va bien, on espère qu'il pourra sortir sous 8 à 10 jours.

Le prince héréditaire d'Orange est ici depuis quelques jours pour le baptême de sa dernière petite fille. On dit qu'il veut emmener avec lui sa femme en Angleterre; & que sa mère, tante du roi, l'exige sous prétexte que le roi n'a point pris assez à cœur ses intérêts. On croit que le roi

n'y consentira point, ou qu'il retirera la pension qu'il fait à sa sœur. Le roi auroit préféré que ce prince fut resté en Prusse, à sa cour, avec sa sœur. Il pense que c'eût été le plus sûr moyen de lui obtenir un meilleur sort à la pacification générale, tandis qu'il s'expose à ne rien obtenir en se mêlant des intrigues de l'Angleterre & en se faisant détester des bataves.

Le roi ne paroît pas lui porter beaucoup d'intérêt depuis qu'il n'a point voulu suivre ses conseils; mais il aime beaucoup sa sœur qui mérite, par sa bonté & son amabilité, les plus grands égards. La reine a seule assisté à ce baptême; elle est venue de Potsdam, & elle y est retournée le jour même.

Le czar boude avec tous les diplomates en mission à sa cour. Il n'en voit aucun. On dit qu'il se renfermera dans une complète neutralité, à moins que l'Autriche ne veuille s'agrandir du côté de l'Italie. Dans ce cas il entreroit, dit-on, en Galicie, en Bohême, &c. Il est décidé qu'il retire ses troupes de Jersey & Guernesey. Il n'est point question d'embarquement dans ses ports. Le bruit court qu'il va se former une ligue parmi les puissances maritimes du nord, pour réprimer le monopole de l'Angleterre, & restreindre sa marine de manière que chaque nation puisse faire un commerce en proportion de ses moyens; du moins c'est le bruit diplomatique; on croit ici que le premier consul battra l'Autriche & la forcera à la paix.

On blâme beaucoup les ordres donnés par l'Angleterre de courir sur les vaisseaux turcs qui doivent ramener l'armée française d'Egypte; on espère que cet ordre injuste & injurieux à la Porte Ottomane, la brouilleront avec l'Angleterre, & par ce moyen si la Russie reste tranquille, la Porte n'aura point à se repentir d'avoir ouvert les Dardanelles; elle se sera débarrassée des mameloucks, aura obtenu la jouissance de l'Egypte, & une alliance plus solide avec la France qui la lui aura procurée. On assure que l'expédition d'Angleterre étoit destinée à s'emparer de l'Egypte au nom des coalisés. La Porte s'assurera sa conquête en y envoyant de grandes forces & de nombreuses garnisons.

## ALLEMAGNE.

*De Stutgard, le 24 avril (3 floréal).*

Le prince héréditaire Frédéric de Wurtemberg, accompagné du major de Lisienberg & des personnes de sa suite, est parti avec son équipage de campagne pour le quartier-général de Donaueschingen.



L'archiduc Charles est parti de Prague, le 16 de ce mois, pour se rendre à la terre camérale de Bedzwar, située dans le cercle de Czastan. Cette terre a été jadis possédée par l'illustre général Laudon.

### A N G L E T E R R E.

*De Londres, le 25 avril (5 floréal).*

On assure qu'il vient enfin d'être conclu entre S. M. I. & le roi de Sardaigne un traité, par lequel l'empereur reconnoît les droits & les titres du roi de Sardaigne, à tous les états qu'il possédoit antérieurement à la guerre, & il s'engage à lui restituer tous ceux qui, à la paix, seroient encore occupés par les armées autrichiennes.

Notre cour vient aussi de conclure avec la sublime Porte un nouveau traité, par lequel les deux parties s'engagent à ne point faire de paix séparée.

Nous venons de perdre un homme de beaucoup d'esprit, très-savant, fort estimé parmi nous, mais peu connu hors de notre isle, parce que ses ouvrages, soit par la nature des sujets, soit par leur brièveté, n'ont gueres été lus que par ceux des étrangers qui ont cultivé notre langue & notre littérature, je parle de M. Daines-Barrington, de la société royale de Londres & de celle des antiquaires, qui est mort ces jours derniers dans un âge avancé. Il étoit frere du lord Barrington, qui a été long-tems ministre de la guerre, & d'un amiral de ce nom. Le seul ouvrage de quelque étendue qu'il ait publié D. Barrington est intitulé, *Observations sur les anciens statuts*, in-4°. qui a eu deux éditions. On y trouve des recherches curieuses & savantes, des vues souvent très-philosophiques, pas souvent ingénieuses. Ses autres écrits sont un grand nombre de mémoires ou dissertations, publiés dans les recueils de la société royale & de celle des antiquaires, & qui roulent principalement sur l'histoire naturelle ou sur les voyages. C'étoient les objets favoris des études de l'auteur, qui savoit toutes les langues de l'Europe, & avoit une lecture immense. On a imprimé un recueil in-4°. sous le titre de *Mélanges* (Miscellanies), qui ne contient qu'une partie de ces piéces fugitives.

On pourra juger de la tournure originale de son esprit & de tous ses ouvrages par l'extrait suivant d'un mémoire sur les écureuils; les détails en sont intéressans pour les naturalistes, & amusans pour ceux qui ne le sont pas.

#### *Observations sur les Ecureuils.*

L'observation des habitudes & des mœurs des animaux, est la partie la plus agréable de l'étude de la zoologie. Je me suis amusé pendant plusieurs années à nourrir des écureuils, & j'ai observé dans ces animaux la même variété de caractère & d'humeur que M. Cowper a remarqué dans ses lievres. J'en ai eu de sérieux & de gais, de sauvages & de familiers, de méchans & de doux, d'obéissans & de volentiers; mais j'ai observé sur-tout dans presque tous ceux que j'ai eus, & j'en ai eu un grand nombre, une disposition très-singulière qui n'a jamais été, je crois, remarquée par aucun naturaliste.

Les écureuils ont l'oreille très-musicale, non qu'ils aient paru donner la moindre attention à aucune musique vocale ni instrumentale; mais ils dansent en mesure dans leur cage, frappant de leurs pieds la terre, en observant la cadence la plus régulière, & ne changeant jamais de mouvement qu'après un intervalle de repos. Je les ai vus danser jusqu'à dix minutes sur un mouvement *all. gro.* à deux tems de quatre croches chacune; après une petite pause, ils passaient à une autre mesure à deux tems, dont le premier étoit formé de trois croches, & le second d'une note pointée. Après un repos plus considérable, je les voyois passer à une troisième mesure à trois tems composée de quatre doubles croches, une note, & quatre autres doubles croches. Ils continuoient ainsi de danser

ou sauter pendant plusieurs minutes, en observant exactement la même mesure, & n'en changeant jamais qu'après une pause de quelques instans.

J'ai eu autrefois, dans une grande cage, un écureuil mâle & sa femelle, qui exécutoient assez fréquemment une danse particulière que je vais tâcher de décrire. Le mâle sautoit de côté en décrivant en l'air une portion de cercle; la femelle, qui se tenoit exactement devant lui, sautoit en même-tems en décrivant un cercle un peu plus petit, de manière que les deux sauts se faisoient en même-tems, & que leurs pieds tomboient si régulièrement ensemble, qu'ils ne produisoient qu'un seul son.

Il n'est pas douteux que cette danse ne fût pour ces animaux un jeu, une sorte d'amusement; car ils ne la pratiquoient que lorsqu'ils étoient enfermés. Je ne les ai jamais vu danser pendant qu'ils étoient en liberté.

Les écureuils sont fort propres; ils lissent échapper leur urine dans leur cage, mais jamais dans leur lit. Quand on les fait sortir, ils paroissent pressés de se vider. J'ai observé qu'en général ils aimoient à satisfaire ce besoin sur des surfaces unies comme le bois d'arçon, les couvertures de livres, &c.

Un écureuil ne lâche jamais ce qu'il a dans ses pattes, même pour recevoir les alimens qu'il aime le mieux; il faut toujours qu'il mange ou qu'il cache ce qu'il tient avant d'accepter ce qu'on lui offre. Leur sagacité dans le choix de leur nourriture est vraiment admirable. Je n'ai pas de peine à croire ce que j'ai entendu dire, que dans leurs provisions d'hiver on ne trouveroit pas une seule noix gâtée. Je ne leur en ai jamais vu accepter une seule qui ne fut saine & entière lorsqu'on leur en présentoit. Ils sembleroient reconnoître les mauvaises à leur pris en les prenant dans leurs pattes de devant, & d'ordinaire ils n'ont besoin que de les flâner. Je ne sais pas si que que naturaliste a observé que leurs dents sont d'une couleur orange foncée.

( La fin dans une des prochaines feuilles ).

### R É P U B L I Q U E H E L V É T I Q U E.

*De Berne, le 25 avril (5 floréal).*

On assuroit hier que les hostilités avoient commencé; mais cette nouvelle ne s'est pas confirmée; elle étoit fondée uniquement sur les mouvemens qu'on remarque depuis quelques jours dans l'armée française.

La 44<sup>e</sup> demi-brigade, arrivée avant-hier dans cette ville, en est répartie ce matin; elle venoit de Lucerne, & a reçu ordre d'y retourner.

Un citoyen du canton de Lugano vient de demander au gouvernement helvétique la levée du séquestre mis au commencement de l'année dernière sur des biens situés dans ce canton, qui est occupé depuis un an par les armées autrichiennes. Ce fait seroit croire que les autrichiens n'ont rien changé aux autorités civiles de ces pays.

On assure que Clavel a écrit à la commission exécutive une lettre dans laquelle il reconnoît son crime & implore la clémence des autorités suprêmes pour qu'on lui épargne l'opprobre d'un jugement public. Il sent qu'il est la victime des passions & se voit abandonné par ceux sur l'appui desquels il comptoit. Il ne paroît pas jusqu'ici que le gouvernement veuille faire quelque chose en sa faveur; d'ailleurs, quelque disposé qu'il y fût, il ne le pourroit pas, puisque la constitution ne lui accorde que le droit de proposer au corps législatif des remises de peines, & non d'arrêter le cours de la justice.

Le citoyen Jayet, ci-devant interprète du sénat, est défenseur officieux de Clavel. Il s'adressera, dit-on, aux conseils législatifs pour obtenir que toute poursuite contre son client soit arrêtée.

*De Basle, le 27 avril (7 floréal).*

Le passage du Rhin par nos troupes a eu le plus grand succès. Fribourg est en notre pouvoir. Hier au soir, le grand quartier-général est revenu ici de Colmar, où il n'est resté que quelques jours. Moreau l'avoit devancé & étoit arrivé



à Basle dès le matin. Tout annonce qu'il passera demain ou après de l'autre côté du Rhin, & qu'alors les opérations principales auront lieu. Les conscrits se sont distingués dans ces premières affaires, & tout nous présage des succès brillans.

#### REPUBLIQUE FRANÇAISE.

*D'Avignon, le 5 floréal.*

Notre position actuelle est encore loin d'être aussi satisfaisante que celle des autres départemens de la république. Quatre à cinq bandes de brigands, armés & audacieux, faisant à-peu-près trois cents hommes, soutenus par beaucoup de gens du pays, sont répandus sur divers points. Ils communiquent par les montagnes & le Rhône avec les bandes des départemens voisins; assassinent, pillent & volent tous ceux qui leur tombent sous la main. Lorsqu'on fait marcher des troupes contre ces brigands, ils se dispersent, se cachent, & ne reparoissent que lorsque les troupes se sont éloignées. Depuis six mois ces bandes ont commis, dans le seul département de Vaucluse, plus de cent cinquante assassinats, & volé des sommes considérables d'argent.

Le général Férino est ici avec des pouvoirs extraordinaires pour les départemens de Vaucluse, de l'Ardeche, de la Drôme & des Basses-Alpes. Il a beaucoup vu les préfets, & il a amené de la Drôme une commission militaire qu'il fait siéger à Avignon. Elle est en pleine activité, & a déjà condamné un brigand qu'elle a fait fusiller à la Palue, pour épouvanter ceux qui, dans cette commune, font méfier presque publiquement d'arrêter sur les grands chemins.

L'arrivée du préfet a calmé l'agitation des esprits. Il s'est prononcé avec énergie contre toute réaction. Il existe ici un parti soi-disant patriote, exagéré au-delà de toute mesure; un parti papal; enfin un parti royaliste non moins exagéré. Tout cela forme une machine difficile à diriger.

Il y a cependant déjà quelque amélioration. Le prix des grains a éprouvé une forte baisse. On assure qu'il s'en trouve une grande quantité dans le port de Marseille; ce qui assurera la subsistance de l'armée d'Italie jusqu'à la récolte. Le commerce d'Avignon prend de l'activité, & vient de faire des bénéfices considérables sur les grains & la garance.

*De Strasbourg, le 8 floréal.*

Nous avons reçu hier la nouvelle officielle que, le 5 de ce mois, le général Saint-Cyr a passé le Rhin au Vieux-Brisack, avec environ 55,000 hommes. Les Autrichiens s'étoient considérablement renforcés; ils avoient assemblé entre Fribourg & le Vieux-Brisack, les régimens d'Olivier-Wallis, Wentzel, Colloredo, un régiment de Valaques & toute la levée en masse du Brisgaw, formée en dix bataillons de milices, soutenue par beaucoup de cavalerie autrichienne. Le général Cuilai commandoit les ennemis qui, attaqués de tous côtés par le général Saint-Cyr, se défendirent vigoureusement. La bataille dura plusieurs heures. Enfin, les ennemis furent obligés à la retraite; les paysans furent défaits & un grand nombre tués ou blessés. Nos troupes entrèrent à cinq heures du soir à Fribourg, capitale du Brisgaw. On ignore si ce corps d'armée a continué sa marche dans la journée d'hier. On assure cependant que la division de gauche descend le Rhin sur la route de Fribourg à Offenbourg, & prendroit ainsi à dos les Autrichiens, qui tiennent encore dans cette dernière ville fortement retranchée, & qu'elle les forceroit à une promptre retraite.

Il ne s'est rien passé d'important en avant de Kehl. On a reçu des nouvelles authentiques sur la position actuelle de nos troupes. Le général Sainte-Suzanne a transféré son quartier-général de Kehl à Willstaet. L'aile gauche occupe Auenheim, Boderachweier, Lings & les environs. Le quartier-général du général Colaud est à Boderschweier; le centre occupe Korec. Willstaet, Urloffen & Appenweier. Le quartier-général du général Legrand, qui commande le centre, est à Kork. L'aile droite occupe Goldschier, Marlen, Gries, Bihl; & le quartier-général du général Souham est à Marlen. L'ennemi a concentré sa droite entre Hobben et Bischen; son centre entre Renchen & Oberkirch, et sa gauche à Offenbourg. Il est commandé par les généraux Klinkling, Kienmayer & Meerfeldt. On attend le général Stzarray, pour prendre le commandement de ce corps.

La division de Mayence, commandée par le général Leval, est restée tranquille jusqu'ici. Il paroît cependant que dans la suite elle pourra se porter sur Manheim & peut-être former le blocus de Philisbourg.

Les lettres de Bâle, en date d'avant-hier, portent que nos troupes ont passé le Rhin de ce côté, & se sont réunies au corps d'armée qui étoit déjà rassemblé dans les environs de Loerrach; mais que jusqu'à présent nos troupes n'avoient pas encore fait de mouvemens.

La légion polonaise est attendue ici; elle doit passer le Rhin.

P. S. La nuit passée, deux divisions du corps du général Sainte-Suzanne ont repassé le Rhin & ont pris la route du Brisack, où elle passeront de nouveau ce fleuve.

*De Paris, le 12 floréal.*

Le lieutenant-général Sachet mande de son quartier-général de Melagno, le 1<sup>er</sup> floréal, que, pour se préparer à l'attaque générale, il a, le 29 germinal, attaqué la première position qu'occupoit l'ennemi. Le général Clauzel a enlevé cette position & fait 500 prisonniers, dont 15 officiers.

Que, pendant toute la journée du 30, il a été aux mains avec l'ennemi, sans avoir ni gagné ni perdu de terrain, quoiqu'on en soit venu souvent à la bayonnette, & que l'affaire ait été extrêmement vive toute la journée; le général Compans a été blessé.

Que le général Massena a réuni ses troupes en masse, & remis au 2 ou 3 floréal une attaque décisive.

Il ne s'étoit rien passé de nouveau du côté de Cènes.

Le général Sainte-Suzanne a passé le Rhin à Kehl dans la journée du 5, & a culbuté tout ce qui étoit devant lui & vouloit défendre le débouché de la Kintzig; il a tué beaucoup de monde à l'ennemi & lui a fait des prisonniers.

Le général Saint-Cyr a passé le Rhin à Neuf-Brisack & est entré le 6 à Fribourg.

Toute l'armée du Rhin est en pleine marche pour attaquer l'ennemi. (Nouvelles officielles).

— Hier, lors de la présentation au premier consul des membres des tribunaux de Paris, le président de chaque tribunal lui a adressé un discours. Bonaparte leur a fait une réponse dont voici les principaux traits;

« Lorsque des factions divisoient la France, la justice étoit mal administrée. Cela devoit être. Il y a dix ans que cet état dure; vous le ferez cesser. Vous n'examinerez jamais de quel parti étoit l'homme qui vous demandera justice; mais les



Droits de chacun seront pesés avec la plus sévère impartialité. C'est aux armes à assurer la paix avec les puissances étrangères; la justice est le moyen d'assurer la paix entre les citoyens.

« Vous êtes nommés à vie, personne n'a le droit de vous destituer, vous n'êtes responsables de vos jugemens qu'à vos consciences, vous serez impassibles comme la loi.

« Le choix des magistrats qui composent les tribunaux du département de la Seine, a été généralement applaudi; j'espère qu'en répondant à la confiance publique, vous mettrez le gouvernement dans le cas de se féliciter de plus en plus, de vous avoir confié l'administration de la justice ».

— Le citoyen Villemens, ancien négociant, est nommé adjoint municipal du huitième arrondissement de Paris.

Le citoyen Vigier, homme de loi, est nommé adjoint du cinquième arrondissement.

— Les administrateurs-généraux des poudres & salpêtres ont été présentés aujourd'hui au premier consul par le premier inspecteur-général de l'artillerie.

— Le corps de volontaires, infanterie & hussards, est parti aujourd'hui pour Compiègne où il séjournera quelques jours; il se rendra ensuite à l'armée de réserve.

Les volontaires qui ont obtenu des permissions de rester à Paris pour y terminer leurs affaires, devront se présenter, à l'expiration desdites permissions, au bureau du commissaire des guerres Barneville, maison du général Dumas, près le Waux-Hall d'été, à l'effet d'y prendre les routes qui leur sont nécessaires pour rejoindre le corps.

Les citoyens qui ne se seroient point encore fait inscrire, & qui desireront servir dans ce corps, pourront prendre près du commissaire des guerres tous les renseignemens nécessaires pour s'y faire admettre, & partager avec leurs frères d'armes la gloire de conquérir la paix.

— On assure que 15 mille hommes de l'armée de réserve se sont mis en marche pour la Suisse, & que le reste ne tardera pas à suivre.

— Le quartier-général de la 17<sup>e</sup> division militaire (Paris) va être transféré rue des Capucines, à l'ancienne mairie.

— On dit que le citoyen Despaze, auteur des *Quatre-Saisons*, a été blessé en duel par un artiste qu'il avoit maltraité dans ses vers.

— Par une circulaire du 5 floréal, le ministre de la justice charge les préfets de département d'informer les nouveaux maires, auxquels l'état actuel du trésor public ne permet pas d'envoyer gratuitement le bulletin des lois, qu'ils ont la faculté de s'y abonner, à partir du premier numéro de la troisième série, en tête de laquelle se trouvera la constitution de l'an 8, moyennant la modique somme de 6 fr. par année, dont le dépôt sera effectué chez les receveurs d'arrondissement, & dont ils seront remboursés sur les sous-additionnels, comme faisant partie des dépenses communales.

— Le préfet du département de la Haute-Seine vient d'adresser au ministre de l'intérieur l'état des jeunes gens de ce département qui ont rejoint les armées. Il se montoit, le 7 de ce mois, à 1455 : à cet état étoit jointe une lettre

du chef de l'état-major de l'armée de réserve, qui prouve que les conscrits de ce département sont arrivés à Dijon les premiers de tous les conscrits de la république.

#### CONSULAT.

Arrêté du 9 floréal, an 8.

Les consuls de la république, sur la proposition du ministre des finances, arrêtent ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. Les porteurs des mandats ordonnancés ou bons de réquisition délivrés par les administrations centrales en exécution de la loi du 14 messidor an 7, pour l'habillement, & armement des conscrits, pourront les employer en paiement des domaines nationaux qui restent, à vendre en exécution de la loi du 26 vendémiaire an 7; & ce pour la totalité du prix desdits domaines, payables tant en numéraire qu'en obligations.

II. Lesdits bons ne pourront être admis qu'après avoir été vérifiés par le préfet du département où ils auront été délivrés.

III. L'administration desdits bons, ainsi qu'il est dit ci-dessus, sera définitivement régularisée par les ordonnances qu'en délivrera le ministre de la guerre, sur les bordereaux qui lui seront adressés en conséquence par le préfet du département.

#### CONSEIL D'ÉTAT.

Séance du 11 floréal.

Cette séance a été présidée par le consul Cambacérés. Une première discussion a eu lieu sur un projet relatif à la commission des contributions directes de Paris. La décision a été ajournée. Le ministre des finances sera invité à se trouver à la séance où la discussion sera reprise.

Le conseil a ensuite examiné un projet d'arrêté proposé par la section des finances, relativement aux pensions à payer aux veuves & invalides de la marine.

Le ministre des finances fera payer les veuves & invalides de la marine, sur les états présentés par le ministre de la marine.

Bourse du 12 floréal.

Rente prov., 11 fr. 00 c. — Tiers consol., 20 fr. 38 c. — Bons, 1 fr. 28 c. — Bons d'arrérage, 90 fr. 00 c. — Bons pour l'an 8, 87 fr. 75 c. — Syndicat, 70 fr. 50 c. — Coupures, 69 fr. 75 c.

*Expériences sur la circulation observée dans l'universalité du système vasculaire, sur les phénomènes de la circulation languissante, sur les mouvemens du sang indépendans de l'action du cœur, sur la pulsation des artères; par le professeur Spallanzani; ouvrage traduit de l'italien, avec des notes, & précédé d'une esquisse de la vie littéraire de l'auteur; par J. Tourdet, docteur en médecine de l'université de Montpellier; 1 vol. in-8<sup>o</sup>. avec une planche. Prix, 4 fr. & 5 fr. franc de port. A Paris, chez Maradan, libraire, rue Pavée-Audré-des-Arts, n<sup>o</sup>. 10.*

*Cryptogamie complète, ou Description des plantes dont les étamines sont peu apparentes; suivant les ordres ou familles, les genres, les espèces, avec les caractères & les différences; par Charles Lanée; première édition française, relquée sur celle de Gmlin, augmentée & enrichie de notions élémentaires, de notes diverses, &c.; par N. Jolyeferp, naturaliste & homme de lettres. Prix, 3 fr. 50 cent. & 4 fr. franc de port. A Paris, chez Levecher, libraire, rue du Hurepoix, n<sup>o</sup>. 12.*